Marine **Perucca** et Gaëtan **Besson**; Damien **Perucca**; Aaron et Youri **Benkrich**:

Ses enfants:

Ses petits-enfants:

Pierre-André Perucca:

Vincent Perucca:

IBAN: CH41 0900 0000 1001 1504 8.

Serge et Marie-Claude Perucca;

Anthony Perucca et Marie Grelle;

alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Germaine PERUCCA

ainsi que les familles **Perucca, Pinget, Sollberger, Dupraz, Delattre, Roch, Cornier, Stempfel, Bosson, Pelissier, Gremaud, Dunand** et **Castro**, parentes,

enlevée à leur tendre affection le samedi 27 septembre 2025 dans sa 90e année. Ses obsèques seront célébrées le jeudi 2 octobre à 14 heures en l'église Saint-Paul, avenue Saint-Paul 6, à Cologny.

En lieu et place de fleurs, un don peut être fait au profit de Terre des Hommes,

Sa famille remercie chaleureusement l'ensemble du personnel de SITEX pour leur gentillesse et leurs bons soins.

Cet avis tient lieu de faire-part.